

# FENETRE DE TOIT création ou remplacement sans aménagement de combles

Que le projet soit situé hors ou dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou abords d'un monument historique.

## Déposer une déclaration préalable

\*\*\*Attention : il existe 2 formulaires :

- déclaration préalable (travaux sur maison individuelle) 13703\*
- déclaration préalable (travaux sur autre construction) 13404\*

Formulaire Cerfa / Cerfa téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

DP1 - Plan de situation du terrain / Plan cadastral ([www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr))

DP7 - Photo en couleur permettant de situer le bâtiment (1 vue de près)

DP8 - Photo en couleur permettant de situer le bâtiment (1 vue de loin)

DP4 - Plan de toiture coté (dimensions) de l'existant

- Plan de toiture coté faisant apparaître l'implantation des fenêtres de toit projetées (Préciser si encastrée ou pas et le type d'occultation)

DP11 - Descriptif précis des fenêtres de toit (dimensions – matériaux – couleurs)

Attestation du respect du référentiel thermique

Attestation téléchargeable sur le site Grand Chambéry (fiche pédagogique n°3)  
<https://www.grandchambery.fr/mes-demarches/pluihd/fiches-pedagogiques-et-attestations>

## \*\*\*Si secteur sauvegardé :

Fenêtre de toit encastrée obligatoire / Dimension maxi 78 x 98 cm

DP4 - Fournir un plan en coupe de la toiture faisant apparaître l'implantation de la fenêtre de toit.

## \*\*\*rue de Boigne : les fenêtres de toit sont proscrites

## Réglementation

Veillez-vous référer au règlement du PLUiHD  
(sur le site de Grand Chambéry / règlements secteur urbain)

## Délai d'instruction

1 mois

2 mois si périmètre d'un site patrimonial remarquable ou abords d'un monument historique

## Liste donnée à titre d'information